

bientôt leurs produits par toute la France et dans les Pays-Bas. Cependant, l'exercice de la fonderie ne fut pas toujours absolument libre, et c'est sans doute cette entrave administrative à la liberté des échanges, entrave que compensait sans doute quelque privilège, c'est cette restriction qui fut la cause de la création des fonderies provinciales qui se sont perpétuées jusqu'à la fin du XVIII^e siècle : De La Collonge et Rey, à Lyon, Mozet à Nantes, Perrenot à Avignon...

Mais je m'égare !

Les noms par lesquels les imprimeurs du XVI^e siècle désignaient leurs lettres sont tout à fait différents de ceux qui furent employés au XVII^e siècle, tout différents surtout de ceux qui nous servent aujourd'hui. Les caractères qui constituaient le matériel mobile de Godefroy Beringhem, imprimeur à Lyon en 1556, étaient les suivants : gros texte d'Allemaigne antique et sa glose ; petit texte d'Allemaigne et sa glose ; belle antique ; garamonde antique ; grand cursive de Robert Granjon ; petite cursive de Granjon ; cursive d'Allemaigne ; grec du blanc de la curse d'Allemaigne ; grec du blanc de Garamonde, lettres à deux, à trois, à quatre, à cinq ranches ; lettres à sept ranches versalz de Collonges ; noctes grandes d'Allemaigne, noctes petites gloses d'Allemaigne ; nocte de Lou[v]ain à longue queue.

Quant aux encres, j'ai dit que chaque atelier préparait les siennes : fluide pour l'hiver, forte et consistante pour l'été, rouge pour les titres et les livres de chœur. Ce ne fut qu'en 1818 que la fabrication de l'encre fut industrialisée.

Quant au papier, c'est tout autre chose. Qui donc a dit qu'« il y avait à Lyon, au quinzième siècle, des papeteries travaillant avec activité et produisant, en quantité énorme, ce papier d'une pâte si égale et si résistante qui porte une roue dentée » ? Je crois, moi, de par l'autorité de Baudrier, que les imprimeurs lyonnais s'approvisionnaient de papier en Dauphiné, en Beaujolais et surtout en Auvergne. Vers 1560, ils semblaient s'être servis d'un intermédiaire, sorte de facteur sur le compte de qui nous sommes amplement renseignés : Simon Gault.